

RÉFORME DES LYCÉES : LA RÉGRESSION SCOLAIRE NE SE NÉGOCIE PAS



Une illusion de négociation pour un vrai démantèlement.

En présentant le 17 juillet à la presse les principes de la réforme du lycée, Darcos rendait ses annonces quasiment invisibles pour la grande masse des personnels. Depuis la rentrée, les choses commencent à s'éclaircir : fin octobre décision définitive sur les grands axes, décembre bouclage global de la réforme du lycée et mise en place d'une nouvelle seconde à la rentrée 2009. **Il s'agit bien d'une réforme déjà ficelée** qui vise à adapter le lycée et plus particulièrement le nombre d'heures de cours des élèves, aux milliers de suppressions de postes déjà annoncées. Derrière cette « réforme pédagogique » qui affiche le souhait d'une « *plus grande autonomie des lycéens* » se cache la volonté ministérielle de reformuler les obligations des services des enseignants.

Pour légitimer cette refonte du lycée, le ministre Darcos s'appuie sur une « feuille de route » signée par plusieurs syndicats. SUD éducation ne veut pas s'associer à ce simulacre de négociation. Pour des raisons liées aux statuts des personnels, FO a fait le même choix. La CGT Educ'action a retiré sa signature en septembre et le Snes vient enfin de retirer la sienne le 9 octobre.

De juillet à octobre déjà trop de raisons de dire non.

Il s'agit en fait d'une remise en cause totale des enseignements en lycée. La réforme découpe le temps de travail des élèves en trois blocs :

- En seconde, 60% pour des enseignements fondamentaux, 25% pour des modules d'exploration et d'approfondissement, 15% pour des enseignements et activités dits d'accompagnement (18 modules semestriels dont 11 généraux, 4 d'exploration, 3 d'approfondissement)
- En cycle terminal, la répartition pourrait être respectivement de 45%, 45% et 10%. (16 modules généraux et 16 de spécialisation sur 2 ans)

L'essentiel reste de supprimer des heures et des postes. Le ministère fixe l'objectif en 2nde de 975 H contre 1100 ou 1152 actuellement. Le cycle terminal devra aussi contribuer à la réduction de l'emploi public! Le maintien d'une différence horaire prof / horaire élèves est ainsi un sujet de débat.

Le module semestriel de 3H devient la base de tout l'enseignement. On voit bien l'intérêt du ministère dans le cadre d'une annualisation des services des professeurs. Mais la généralisation de ce système avec la possibilité d'un enseignant différent tous les 6 mois va rendre le suivi des élèves quasiment impossible et pénalisera les élèves déjà en difficulté.

L'appauvrissement culturel est un "dégât collatéral" assumé. En 2nde toutes les disciplines nouvelles en lycée (SES, ISI, médico social, IGC, LV3), mais aussi les sciences (physique-chimie, SVT) deviendraient des modules d'exploration (optionnels). Dans le cycle terminal 4 familles de parcours sont prévues : « humanité et arts », « sciences », « technologies », et « sciences de la société ». Dans ce dernier parcours, les SES, sans doute trop critiques, perdraient leur influence au profit du droit et de la gestion.

Enfin, l'autonomie vantée dans la "feuille de route" et le projet ministériel rime plutôt avec concurrence entre établissements, élèves... et professeurs. Dans un tel "cadre" rien ne garantit que ce baccalauréat à parcours modulable et réduit restera un sésame acceptable pour des universités de plus en plus affranchies d'une régulation nationale, à supposer même qu'il subsiste en tant qu'examen terminal et national.

Réfléchir sur le présent et l'avenir du lycée n'a rien d'illégitime.

Notre refus du projet de réforme des lycées n'a rien d'une défense du *statu quo*. On pourrait s'interroger sur l'évaluation de la réforme précédente qui se proposait de « *lutter contre les hiérarchies des séries et leurs conséquences sur les inégalités sociales dans l'accès au baccalauréat et aux études supérieures* ».

On pourrait s'interroger sur la dégradation continue des conditions de travail et d'étude dans les classes de seconde. On pourrait tenter d'évaluer ce que sont devenues les filières C, D et E en fusionnant dans une série S qui est devenue davantage une filière générale d'accès à différentes possibilités du supérieur qu'une filière attirant les lycéens et bacheliers vers les formations scientifiques.

On pourrait questionner la réduction de l'éventail des filières F vers les filières STI et leurs options.

On pourrait remettre en cause la disparition de tout enseignement scientifique obligatoire en terminale littéraire.

On pourrait s'interroger sur l'incidence du développement des Bac Pro sur les filières technologiques.

Tout cela pourrait être l'objet de vrais débats, y compris la possibilité de porter la scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans, y compris une éventuelle réduction du nombre d'heures de cours des élèves.

Mais lorsque le gouvernement veut réformer le lycée et annonce en préalable à toute consultation la disparition de milliers de postes, la réduction des possibilités d'enseignements, la quasi disparition de certaines disciplines, la gestion accrue par les heures supplémentaires et la casse de la formation professionnelle des enseignants qui préfigure la disparition du statut de fonctionnaire dans l'Education nationale, ce n'est plus de débat dont il s'agit. Il n'y a plus de discussions possibles.

Une réforme pilotée par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et ses suppressions de postes.

Cette réforme du lycée doit être replacée dans le contexte des suppressions massives de postes dans l'Education et dans tous les services publics.

Dans l'Education, aux milliers de suppressions de postes des années précédentes il faut ajouter les 80 000 annoncées par le gouvernement d'ici 2012 dont les 13 500 pour 2009 avec leur cortège de mesures. Dans le second degré : poursuite du bac pro 3 ans qui « économise » 10000 postes en LP, inflation des heures supplémentaires ; dans le 1er degré créations insuffisantes de postes, développement des heures supplémentaires et rentabilisation accrue du travail des enseignants. Darcos lie de nouveau explicitement l'alourdissement des missions des enseignants prévu dans le rapport Pochard à la réforme du lycée.

SUD éducation n'est pas favorable au *statu quo* et milite pour un lycée et une école démocratiques. Nous n'accordons aucune confiance au gouvernement de la droite la plus dure pour aller dans ce sens, alors même que l'annonce des suppressions de postes dans l'Education a largement précédé cette réforme et que la casse des autres services publics continue.

Personne ne gagnera seul. Tous les personnels sont concernés. Organisons la lutte unitaire et c'est dans celle-ci que nous construirons les possibilités d'une alternative démocratique pour l'Ecole Publique.